**Explicatif du diagnostic énergétique « Potenzialcheck »**

04.04.2023

La méthodologie et la documentation type du « Potenzialcheck »

ont été élaborées par le bureau d’ingénieurs-conseils Énergie et

Environnement S.A.

# Diagnostic énergétique : de quoi s’agit-il ?

On appelle diagnostic énergétique une analyse systématique de la consommation d’énergie d’un bâtiment, d’une entreprise ou d’une organisation. Chaque usage et flux énergétique est pris en compte. L’analyse vise à déterminer le niveau d’efficacité de chaque poste de consommation et mène à une évaluation des économies potentielles. Des mesures concrètes d’amélioration de la performance énergétique sont proposées en conclusion de l’analyse.

La méthodologie et la documentation type du « Potenzialcheck » ont été élaborées par le bureau d’ingénieurs-conseils Energie et Environnement S.A. et sont décrites ci-dessous.

# Quel est son but ?

L’analyse objective pourra vous donner une meilleure compréhension de l’usage de l’énergie au sein de votre entreprise et des coûts y associés. Le but est de permettre à l’entreprise faisant l’objet du diagnostic de réaliser des économies d’énergie et, par conséquent, de réduire ses coûts et son impact environnemental. Cela tout en gardant le même niveau de qualité et de confort pour son activité ou produit.

# Qui est l’auditeur ?

L’auditeur est le professionnel qui conduit le diagnostic énergétique. Votre auditeur sera le bureau \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, agrée par le ministère de l’Économie pour la réalisation d’études et expertises dans le domaine de l’utilisation rationnelle de l’énergie.

# Comment cela se déroule-t-il ?

Le processus de diagnostic se déroule en plusieurs étapes, qui demandent la participation active de la société objet de l’étude comme illustré dans le tableau suivant.

| **Rôle de l’auditeur** | **Rôle de l’entreprise auditée** |
| --- | --- |
| **Phase 1 : premier contact** |
| L’auditeur prend contact avec l’entreprise et explique le déroulement et les objectifs du processus de diagnostic énergétique. | L’entreprise s’engage dans le diagnostic et prévoit du temps et des ressources à y dédier durant son déroulement. |
| **Phase 2 : collecte d’informations** |
| L’auditeur envoie un questionnaire technique afin de collecter un maximum d’informations préalablement à la visite du site. | L’entreprise remplit le questionnaire, recherche et collecte les informations et les documents demandés.  |
| **Phase 3 : réunion sur site** |
| L’auditeur et l’entreprise se rencontrent sur site afin d’échanger sur l’objet de la démarche, de compléter si nécessaire le questionnaire et de répondre aux éventuelles questions encore ouvertes. |
| **Phase 4 : visite et mesures** |
| L’auditeur réalise une visite technique du site et de ses installations, effectue des mesures ponctuelles, prend des photos et s’assure d’être en possession de tous les éléments nécessaires pour compléter son analyse. | L’entreprise accompagne l’auditeur pendant la visite afin de répondre à ses questions. Elle garantit l’accès à ses locaux et à ses installations, y compris les locaux techniques, et prévoit la présence d’un technicien si nécessaire.  |
| **Phase 5 : analyse** |
| L’auditeur analyse les données recueillies et établit le bilan énergétique de l’entreprise, évalue le niveau de performance énergétique et propose des mesures d’amélioration. | L’entreprise reste à disposition afin de clarifier les éventuelles questions de l’auditeur. |
| **Phase 6 : production du rapport** |
| L’auditeur complète son analyse et rédige un rapport. | - |
| **Phase 7 : présentation des résultats** |
| Dans la réunion de clôture, l’auditeur présente son rapport et les résultats du diagnostic. Il propose à l’entreprise les mesures d’amélioration évaluées. | L’entreprise reçoit le rapport. Pendant la réunion de clôture elle peut poser des questions concernant les résultats et discuter avec l’auditeur des mesures proposées. |

# Que se passe-t-il une fois le diagnostic terminé ?

Le rapport que vous recevrez représente une « photographie » de la performance énergétique de votre entreprise au moment de sa réalisation. Vous n’avez pas d’obligation de le remettre à une autorité de contrôle.

Le diagnostic se termine avec l’indication d’une liste de mesures d’amélioration, classées par ordre de priorité selon des critères économiques, techniques et organisationnels. Des indicateurs de performance énergétique (IPÉ) vous seront également présentés afin que vous puissiez, sur la base de l’étude, réaliser en autonomie le suivi de vos consommations de façon critique et informée.

La liste des mesures d’amélioration ainsi que les indicateurs de performance énergétique pourront ensuite être utilisés pour mettre en place une gestion efficace de l’énergie de votre entreprise et réduire vos consommations. Vous n’avez aucune obligation d’entreprendre des travaux. Cela reste un libre choix de l’entreprise de passer à l’action afin de concrétiser ce potentiel et de mettre en œuvre les mesures proposées.

**Vos référents pour toute question :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| xxx | xxx | xxx |

**Merci de bien vouloir nous remettre l’autorisation ci-jointe, datée et signée, pour consulter vos données de consommation.**

**Aux fournisseurs et distributeurs d’énergie**

 **Aux gestionnaires des réseaux énergétiques**

 **À toute personne concernée**

 ………….., le ……………………………. 2023

**Concerne** : diagnostic énergétique « Potenzialcheck » et suivi de consommation énergétique

Autorisation de consulter les données de consommation d’énergie

Madame, Monsieur,

Notre société **(nom société),** ayant son siège à **(adresse)**, a entrepris un programme qui comprend la réalisation d’une étude et le suivi de la consommation énergétique.

À cette fin, nous autorisons le bureau **XXX** à demander et à consulter les données de consommation énergétique de l’établissement, et plus précisément pour le(s) compteur(s) suivant(s) :

**POD LU…………………………………………………………**

Cette autorisation perd sa validité deux ans après signature.

En vous remerciant pour votre collaboration, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations très distinguées.

(Signature et cachet)